

116^e Assemblée générale du Ski-Club Martigny

Lieu : Salle de la Maison du Sel à Martigny-Bourg

Date : Samedi 18 novembre 2023, 18h00

Ouverture de l'assemblée

Au nom du comité, Roland Hugon, président, ouvre la séance à 18h16 de cette 116^e Assemblée générale du club. Il félicite la participation nombreuse et ne manque pas de saluer les membres d'honneur présents : Janine Marko, Dominique Chappot, Sabine Nicollerat, Franz Kuonen, Cyrille Frossard, Luc Weinstein et Paul Gay-Crosier. Il les remercie pour leur fidélité.

Il salue la présence de M. David Martinetti, Ministre des sports de la Ville. Ce dernier est invité à prendre la parole. Il en profite pour excuser Mme la Présidente, Anne-Laure Couchepin Vouilloz. Il félicite le Ski-club pour toutes ses activités et son dynamisme. Il encourage également les membres du comité à trouver des solutions avec le Ski-Club Martigny-Bourg afin de trouver des synergies de collaboration intéressantes pour le futur. Enfin, M. Martinetti nous souhaite une belle saison ainsi qu'une bonne soirée.

Comme le veut la coutume, le président demande à l'Assemblée de rendre un hommage à nos chers membres disparus ou proches du club, décédés durant l'année écoulée. Il invite l'assemblée à se lever pour une minute de silence.

Cette assemblée a été convoquée par écrit le 3 novembre 2023 conformément aux statuts et l'ordre du jour y était inscrit. Aucune modification n'étant souhaitée, le président nomme deux scrutateurs, Sabine Nicollerat et Jean-Paul Chappot.

Point 1 : Contrôle des présences

(Annexe 1)

La liste des présences ayant circulé, 58 membres sont présents.

A savoir qu'une personne nous rejoindra pour le souper en fin de séance et que 4 membres participent uniquement à l'assemblée.

La secrétaire, Chantal Lugon, annonce 24 personnes excusées, dont deux membres d'honneur, MM. Jean-Luc Blanchet et Jérémie Denis.

Point 2 : PV de la dernière AG

Le PV de la dernière assemblée générale de 2022 figurant sur notre site internet, le président propose à l'assemblée que celui-ci ne soit pas relu, à moins qu'un membre ne le souhaite. Comme ce n'est pas le cas, le président demande son approbation par mains levées. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Point 3 : Rapport du Président et des différentes commissions

(A noter que les rapports des responsables de groupes figurent dans les annexes)

- Rapport du président Roland Hugon (*Annexe 2*) ;
- Rapport du responsable du Groupe Compétition, Dominique Gabioud. Lu et présenté par Sandrine Gabioud (*Annexe 3*) ;
- Rapport du responsable des Ski-Loisirs, Fabrice Fournier (*Annexe 4*) ;
- Rapport du responsable des Events, Jacques Kieffer (*Annexe 5*).

Point 4 : Présentation des comptes 2022-2023

(c.f. Annexe 6)

La parole est donnée au caissier, Maxime Nowak, qui nous présente les comptes Pertes et Profits, soit des produits pour CHF 92'300.- en chiffres ronds et se solde par une perte de CHF 1900.- en chiffres ronds, ainsi que le Bilan du club d'un total de 89'500.—en chiffres ronds.

La parole est donnée à l'assemblée. Paul Gay-Crosier demande si la répartition des décomptes des Championnats suisses a été annoncée. Le caissier annonce que rien n'a été décidé encore. Roland Hugon précise qu'une séance est prévue le 6 décembre où il espère pouvoir en savoir plus.

Point 5 : Rapport des vérificateurs des comptes et approbation de ceux-ci

(c.f. Annexe 7)

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Olivier Sarrasin.

Avec son collègue Jérôme Moulin, ils attestent la bonne tenue des comptes et demandent à l'assemblée de donner décharge au caissier et au comité.

Les comptes sont ainsi approuvés à l'unanimité des personnes présentes et par main levée.

Point 6 : Budget de la saison à venir

(Annexe 8)

Le président prend la parole avant que le budget 2023 soit présenté. Il fait part à l'assemblée des changements prévus dans l'organisation des sorties « Ski-Loisirs ». Le Ski-Club de Martigny-Bourg traversant une période particulièrement difficile, le comité du Ski-Club Martigny a accepté de gérer les jeunes du Bourg tout en les intégrant au groupe Ski-Loisirs pour cette saison. Ainsi nous allons accueillir également des nouveaux moniteurs en provenance du Bourg.

Ceci laissera du temps pour discuter de l'avenir de leur club (reprise des activités ou cessation et donc fusion avec le nôtre). Roland Hugon rajoute que, après Martigny en 1964, il y aura peut-être la fusion des ski-clubs en 2024... Et d'ajouter que le comité ne manquera pas de tenir informés les membres du club.

Ayant passé la parole pour d'éventuelles questions à l'assemblée, Isabelle Gay-Crosier demande « Combien d'enfants nous allons accueillir ? » Une trentaine si la même participation que lors de leur dernière saison, selon la réponse de notre président.

La parole est donnée au caissier pour la lecture du budget.

A la fin de la présentation, aucune question n'est demandée de l'assemblée.

Le président reprend la parole et précise qu'il souhaite revenir sur le don de la Fondation Léonard Gianadda Mécénat. Il annonce que le club a reçu dans le courant de cette semaine un courrier nous annonçant le renouvellement de leur soutien... Le Club la remercie une nouvelle fois. A savoir que ce montant ne figure pas dans le budget précité.

Roland Hugon rajoute que la Fondation Léonard Gianadda Mécénat a été approchée concernant un soutien à la rénovation de Bovinette mais que la requête été refusée vu le soutien déjà apporté ces dernières années.

Point 7 : Activités de la saison à venir

La secrétaire prend la parole afin de présenter les activités principales ainsi que le détail des dates de sorties Adultes et familles.

Elle passe la parole à Fabrice Fournier pour la présentation des sorties Ski-Loisirs.

Celui-ci annonce les dates de la sortie de Saint-Joseph qui se déroulera en Autriche.

Les activités du groupe Compétitions sont présentées par Dominique Gabioud. Les liens utiles peuvent être retrouvés sur le site du club. Il profite d'inviter l'assemblée à se joindre aux bénévoles lors de la course Cadets organisée le 10 février sur Verbier. Plus d'infos seront communiquées en temps voulu.

Le président rappelle de ne pas oublier les différents réseaux : site internet, Facebook et Instagram. De plus, il revient sur les infos transmises via les newsletters et demande aux éventuels membres qui ne les recevraient pas de ne pas hésiter à nous le faire savoir ou, à défaut, de s'inscrire directement sur notre site internet.

Point 8 : Admissions / Démissions

(Annexe 7)

La parole est donnée à la secrétaire concernant l'annonce des admissions et démissions. Concernant les admissions, le club a le plaisir d'accueillir 11 nouveaux membres. Ceux-ci sont énoncés et, selon la liste, deux nouveaux membres présents ont l'honneur de se lever pour être ainsi présentés : il s'agit d'Eugénie Moulin et de Michaël Roduit.

A noter également que 6 membres ont démissionné.

Trois décès sont annoncés : Jacques Chassot, François Orsinger et, récemment, Jean Pellissier.

Point 9 : Divers

Divers remarques sur différents objets sont mis en avant par notre président :

Bovinet : Vu la présence à l'AG du gardien, il passe la parole à Stéphane Abbet pour nous relater la saison écoulée. Il en profite pour le remercier avec son épouse, pour son intervention et pour le soin apporté à nos hôtes et à la cabane.

Stéphane prend la parole pour remercier l'assemblée. Il annonce que la cabane est bien utilisée. Il est également satisfait des travaux effectués durant l'année. Il remercie Jean-René Badoux pour l'aide apportée et, particulièrement, Roland Hugon pour la préparation du dossier de la mise à l'enquête.

Le président souligne que, comme déjà abordé lors de la dernière assemblée générale, le financement des travaux de réfection de la toiture sera assuré par le club avec les réserves constituées provenant entre autres de dons de la Fondation Léonard Gianadda Mécénat. Les travaux s'effectueront entre le 29 juillet et le 11 août et se dérouleront sur 4 jours. Ainsi il est nécessaire d'avoir le soutien de bénévoles, 4 par jour, ceci pour garantir le travail en fonction, aussi, de la météo. Une newsletter sera envoyée courant avril afin de solliciter les bénévoles.

Site Internet : comme annoncé lors de la présentation du budget, le nouveau site internet est présenté aux membres.

Autre information donnée, dans le cadre du partenariat que SwissSki a fait avec l'Helvetia Assurances, tous les membres d'un club, même s'ils ne sont pas affiliés à SwissSki bénéficient d'avantages au niveau des assurances véhicules et assurances privées. Dans ce sens, est conseillé aux membres de prendre contact avec leur conseiller ou, si besoin, de demander une offre auprès de cette compagnie car cela en vaut sûrement la peine.

Il est informé que le Pass St-Bernard peut être obtenu pour CHF 69.- si le membre est titulaire d'un abonnement de saison dans une autre station et/ou le Magic Pass.

Tombola : comme l'année passée, des tickets en bandes contenant 10 numéros aléatoires ont été proposés avant l'assemblée. Comme ces dernières années le prix reste à CHF 10.—par 10 numéros. Le tirage aura lieu avant le dessert. Le président remercie chaleureusement tous les donateurs et annonce qu'une planche de 80 lots pour un montant de plus de CHF 5300.- attend les membres présents.

La parole est donnée à l'assemblée.

Le président tient à préciser l'appellation de notre ski-club = Martigny ! ... et non Martigny-Ville !

Il est 19h25, le président lève la séance et remercie l'assemblée pour son écoute et sa participation. Il laisse la place à l'apéritif et au repas et, par la même occasion, profite de remercier « Blin Traiteur – produits Terre et Mer » pour le repas qui suivra.

Il souhaite une belle saison, une bonne soirée, un bon appétit et bonne chance pour la tombola.

La secrétaire : Chantal Lugon